

La Maire

## ARRÊTÉ

La Maire de la ville de Strasbourg,

vu la délibération du Conseil Municipal du 4 juillet 2020 autorisant la Maire à fixer par arrêté les droits de nature non fiscale,

arrête

### Article 1er

Les tarifs des ventes des billets d'entrée aux manifestations de juillet 2024 à août 2025 organisée par le TAPS – Théâtre Actuel et Public de Strasbourg sont fixés comme suit (prix TTC pour un billet) :

**Tarif A** : tarif plein : 18,00 €

Abonnements :

- |   |                    |
|---|--------------------|
| - Formule Découverte : 4 à 6 spectacles différents :  | 11,00 € par billet |
| - Formule Amateur : 7 à 9 spectacles différents :     | 9,00 € par billet  |
| - Formule Saison : 10 spectacles différents et plus : | 7,00 € par billet  |

**Tarif B** : tarif réduit : 13,00 €, applicable sur présentation d'un justificatif en cours de validité aux :

- abonnés à l'une des structures culturelles suivantes : Opéra du Rhin, Orchestre Philharmonique de Strasbourg, Théâtre National de Strasbourg, Pôle Sud, Maillon, Théâtre Jeune Public, Espace Django, Espace K, Schiltigheim Culture, Illiade, Maison des Arts, Point d'Eau, Espace culturel de Vendenheim, PrÉO d'Oberhausbergen, Salle du Cercle de Bischheim, cinémas Star, Jazzdor
- détenteurs d'une des cartes suivantes : Accès culture, Cezam - IRCOS, Cedim, CIRA.

**Tarif C** : 10,00 €, applicable aux :

- groupes adultes constitués de 10 personnes au minimum,
- étudiants non détenteurs de la Carte culture ou Atout Voir,
- personnels et retraités de l'Eurométropole, ainsi qu'à leur conjoint,
- agents de la Haute École des Arts du Rhin, personnels de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg,
- détenteurs d'un billet d'entrée dans une structure culturelle partenaire dans le cadre d'actions de médiation culturelle,

- bénéficiaires du Pass Culture individuel non détenteurs de la Carte Culture et Atout Voir.

**Tarif D** : 6,00 €, applicable aux :

- détenteurs d'une des cartes suivantes : Culture, Atout Voir, Évasion,
- bénéficiaires du Pass Culture collectif et du Pass Culture individuel pour les détenteurs de la Carte Culture et Atout Voir,
- groupes scolaires à partir de 8 élèves pour les spectacles (un billet gratuit pour un accompagnateur par groupe de 8 élèves au moins),
- parents accompagnateurs d'un groupe scolaire,
- participants aux ateliers de pratique artistique organisés par le TAPS,
- tarif ambassadeur : un abonné peut parrainer un ami pour assister à une représentation,
- jeunes de moins de 15 ans,
- allocataires du RSA,
- demandeurs d'emploi,
- tarif professionnel : applicable aux intermittents du spectacle et aux permanents des salles de spectacle,
- bénéficiaires de l'allocation adultes handicapés (AAH).

Les enfants de moins de 15 ans qui sont venus voir un spectacle avec leur classe bénéficient d'une place gratuite s'ils reviennent voir le même spectacle en famille.

**Tarif E** : 3,00 €, applicable aux :

- membres des structures qui adhèrent à l'association Tôt ou T'Art (pour les spectacles de la saison tout public ou famille et pour la Saison estivale)

**Tarif F** : Soirées Lectures « Les Actuelles » et spectacles au Caveau du TAPS Scala :

- |  |         |
|--|---------|
| - tarif unique :                               | 8,00 €  |
| - Pass Actuelles (entrée pour les 5 soirées) : | 25,00 € |
| - demandeurs d'emploi, tarif professionnel :   | 6,00 €  |

**Tarif G** : Spectacles famille :

- |   |         |
|---|---------|
| - enfants de moins de 15 ans :  | 6,00 €  |
| - tarif adulte accompagnateur d'au moins un enfant (dans la limite de deux adultes par enfant) :  | 10,00 € |
| - tarif adulte seul :   | 18,00 € |
| - groupes scolaires à partir de 8 élèves pour les spectacles (un billet gratuit pour un accompagnateur par groupe de 8 élèves au moins) : | 6,00 €  |

**Tarif H : Spectacles Saison estivale :**

- adultes : 6,00 €
- enfants de moins de 15 ans : 4,00 €
- groupes à partir de 8 enfants (un billet gratuit pour un accompagnateur par groupe de 8 enfants au moins) : 4,00 €

**Tarif I :** partenariat avec l'Espace K : le spectacle est défini conjointement par l'Espace K et le TAPS. Tarif applicable aux :

- spectateurs détenteurs d'un billet pour un spectacle présenté à l'Espace K et qui souhaitent acheter un billet pour un spectacle présenté au TAPS Laiterie : 10,00 €

**Article 2**

La vente des billets sera effectuée sur la régie de recettes du TAPS – Théâtre Actuel et Public de Strasbourg ou/et de la Boutique Culture.

**Article 3**

Le remboursement des billets est prévu :

- en cas d'annulation de la représentation,
- en cas d'échec de la vente en ligne.

**Article 4**

Les tarifs individuels de participation aux ateliers et stages organisés par le TAPS sont fixés comme suit :

- pour chacun des ateliers de pratiques artistiques : 240,00 € TTC
- pour chacun des ateliers de pratiques artistiques, tarif réduit étudiants et demandeurs d'emploi : 180,00 € TTC
- stage professionnel d'interprétation : 190,00 € TTC
- stage amateur plein tarif : 85,00 € TTC
- stage amateur tarif réduit (demandeur emploi, étudiant) : 75,00 € TTC

**Article 5**

Le présent arrêté entrera en vigueur avec effet immédiat.

Strasbourg, le 31 mai 2024

La Maire  
Par délégation



Syamak AGHA BABAEI  
1<sup>er</sup> Adjoint à la Maire